



**Préavis no 3/2015
de la Municipalité de Mex au Conseil général
relatif au budget 2016**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité présente au Conseil Général de Mex le budget 2016 en vue de son approbation.

Les postes budgétaires qui nécessitent une explication, sont commentés directement dans le document « budget 2016 ».

La perte s'élève à CHF 65'800.- :

Après amortissements de :

- CHF 598'500.- (auberge, RC 251a, déchetterie)

après attributions de :

- CHF 66'700.- au fonds de réserve affectée de l'épuration
- CHF 10'400.- au fonds de réserve affectée de la déchetterie
- CHF 37'000.- au fonds de réserve affectée du réseau d'eau claire
- CHF 79'800.- au fonds de rénovation des bâtiments

et après prélèvements de :

- CHF 900'000.- du fonds de réserve générale
(CHF 500'000.- amortissement déchetterie et
CHF 400'000.- couverture partielle de l'excédent de charges)

Administration :

Madame Renée Marendaz, secrétaire municipale depuis 1983 prend sa retraite au 31 décembre 2015 et sera remplacée dès le 1^{er} janvier par Mme Brigitte Beuchat, qui ne terminera pas son mandat de municipale. Son dicastère sera réparti entre les municipaux présents. Vu le renouvellement des autorités communales le 28 février 2016, il n'y aura pas d'élection complémentaire.

Charges cantonales :

L'alimentation de la péréquation, de la facture sociale et de la réforme policière se monte à CHF 2'126'000.-, soit 49.5% du total des charges brutes. Ces charges ont augmenté de CHF 657'800.- par rapport au budget 2015 et de CHF 319'806.- par rapport aux comptes 2014. Ces différences sont liées à la valeur du point d'impôt, lequel passe de CHF 37'435.- en 2013 à CHF 53'933.- en 2014.

Recettes fiscales :

Les recettes sont stables. Cependant elles restent difficilement appréciables de par le fait que la taxation se basera sur les contribuables résidents au 31 décembre 2016. Les recettes peuvent fluctuer en fonction du nombre d'arrivées et de départs de contribuables, ainsi que de leur capacité contributive.

Domaines et bâtiments :

Peu de travaux spécifiques sont prévus en plus de l'entretien courant.

Routes :

Des travaux de réfection des couvercles de route sont prévus en plus de l'entretien courant.

Ordures ménagères :

Le budget reste stable pour 2016. Notre nouvelle déchetterie étant opérationnelle fin 2015, nous constaterons alors s'il y a lieu d'augmenter les frais avec des heures d'ouverture plus fréquentes.

Instruction publique

Les coûts scolaires pour 2016 sont stables.

Police

Un budget de CHF 12'000.- a été prévu pour instaurer une prestation de rondes de surveillance.

Sécurité sociale

Enorme bond de la facture sociale par rapport au budget 2015, suite à l'excellent résultat de la commune en 2014.

La participation à l'AVASAD (association vaudoise d'aide et soins à domicile) augmente également.

Réseau d'eau :

En raison d'importants travaux sur le réseau d'eau, la Municipalité a décidé de remettre le prix de l'eau à son taux normal, soit CHF 1.40/m³.

Malgré ce déficit annoncé, le fonds de réserve générale de CHF 1'920'000.- et notre capital de CHF 559'152.04 au 31.12.2014 sont suffisants pour couvrir cette perte.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MEX




- vu le préavis 3/2015 de la Municipalité du 5 octobre 2015
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'adopter le budget 2016 déficitaire de CHF 65'800.- tel que présenté.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  M. Buttin		La Secrétaire  R. Marendaz
---	---	--

Mex, le 5 octobre 2015